

## CONVOCAATION

Le collège des bourgmestre et échevins invite, en conformité de l'article 13 de la loi communale du 13 décembre 1988, les membres du conseil communal à assister à la prochaine réunion du conseil fixée au

**Jeudi, 25 avril 2024 à 14.30 heures**

en la salle du conseil communal de la mairie, 1, place Grande-Duchesse Charlotte, aux fins de délibérer sur les objets cités ci-après.

Strassen, le 19 avril 2024

le collège des bourgmestre et échevins,

le Président,

le Secrétaire,

### ORDRE DU JOUR

1. Approbation de plusieurs actes notariés.
2. Circulation :
  - a) Confirmation de plusieurs règlements temporaires sur la circulation
  - b) Adoption d'un règlement temporaire sur la circulation
3. Approbation d'un compromis de vente.
4. Adoption de plusieurs contrats de bail à loyer.
5. Modification ponctuelle du budget ordinaire.
6. Urbanisme :
  - a) Décision dans le cadre d'une demande de lotissement.
  - b) Décision dans le cadre du projet de PAP « Gaaschtbiërg parties 2 et 3 »
7. Décision quant à l'exercice d'un droit de préemption.
8. Décision sur les affiches des partis politiques dans la cadre de la campagne électorale européenne.
9. Divers.